



UNION INTERPARLEMENTAIRE
124^{ème} Assemblée et réunions connexes
Panama, 15 – 20 avril 2011



Deuxième Commission permanente
Développement durable,
financement et commerce

C-II/124/DR-rev
28 février 2011

**LE ROLE DES PARLEMENTS POUR ASSURER LE DEVELOPPEMENT DURABLE PAR
LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA PRODUCTION AGRICOLE
ET DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE**

***Avant-projet de résolution révisé présenté par les co-rapporteurs
M. Abdelkader Cherrar (Algérie) et Mme Kathleen G. Ferrier (Pays-Bas)***

La 124^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire,

- 1) *notant* ce qui suit :
 - a) après une baisse continue des niveaux de pauvreté entre 1990 et 2007, selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), la faim a brutalement augmenté en 2009; d'après les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), 830 millions de personnes souffriront de la faim en 2011,
 - b) la crise alimentaire de 2007-2008 a mis en évidence la vulnérabilité de la communauté internationale en matière de sécurité alimentaire,
 - c) on étend les terres arables au détriment des zones forestières et d'écosystèmes fragiles,
 - d) en de nombreux endroits, la désertification est le fruit de longues sécheresses et d'une mauvaise utilisation de la terre,
 - e) l'ONU a indiqué que la planète avait perdu 13 millions d'hectares de forêt par an au cours des 10 dernières années, ce qui fragilise l'environnement, sans compter les 60 000 km² transformés en désert chaque année,
 - f) la déforestation est responsable de 14 pour cent des émissions de gaz à effet de serre et des changements climatiques en découlant,
 - g) de nombreuses régions du monde, notamment le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ont désormais du mal à satisfaire leurs besoins en eau, et les pays du Sahel souffrent en permanence de pénuries d'eau,
 - h) cette situation accroît le risque de conflit pour l'accès à l'eau et son utilisation,
 - i) de nombreux pays, en particulier des pays en développement, sont durement touchés par l'affaissement des exportations, la fuite des capitaux et la montée du chômage,

- j) durant les dernières décennies, on a trop souvent négligé l'agriculture dans les politiques tant nationales qu'internationales, alimentant ainsi les risques de conflits et d'instabilité,
- 2) *notant aussi* ce qui suit :
- a) les besoins croissants d'une population urbaine en expansion et de l'agriculture intensive - nécessitant toutes deux beaucoup d'eau - obligent les gouvernements à redoubler d'efforts en construisant de nouveaux barrages sur les fleuves et rivières et en multipliant les pompes à fort débit pour prélever l'eau des nappes phréatiques sans prendre les mesures appropriées pour assurer une utilisation plus durable de l'eau,
- b) à l'échelle mondiale, 70 pour cent de l'eau douce sont utilisés pour la production agricole et les demandes d'eau à d'autres fins sont en augmentation,
- c) la qualité de l'eau douce régresse en raison de l'utilisation intensive d'engrais, de pesticides et autres désherbants dans l'agriculture, des effluents de sites industriels toujours plus nombreux et des eaux usées non traitées d'une population en forte croissance,
- d) depuis quelques années maintenant, certaines régions ont une surabondance inhabituelle d'eau, tandis que d'autres connaissent des pénuries de plus en plus nombreuses,
- 3) *notant encore* ce qui suit :
- a) la démographie fait l'objet de mutations importantes caractérisées par :
- des taux de natalité en baisse et une population vieillissante dans les pays du Nord;
 - des taux de natalité élevés en Afrique, quoique de manière plus ou moins marquée selon les pays;
 - une urbanisation exponentielle à laquelle s'ajoutent des migrations croissantes vers les zones côtières; et
 - une augmentation des flux migratoires - volontaires ou forcés - du fait de conflits armés ou de problèmes économiques,
- b) d'après certaines projections, dans les 50 prochaines années, la population de la quasi-totalité des pays développés diminuera et vieillira, du fait de la baisse des taux de fécondité et de l'allongement de l'espérance de vie,
- c) tous les pays et régions du Nord ont besoin de l'immigration pour éviter un déclin de la population, avec néanmoins, d'après les données d'expérience, un niveau d'immigration très variable suivant les politiques de chaque pays en la matière,
- d) l'Afrique connaît un pic de natalité sans précédent et sa population approchera les 2 milliards de personnes à l'horizon 2050,
- e) il y a près de 200 millions de migrants à travers le monde aujourd'hui, soit 3 pour cent de la population mondiale,
- f) l'expatriation des élites intellectuelles appauvrit les pays en développement et crée un décalage supplémentaire par rapport aux autres pays dans les sciences et la technologie,

- 4) *consciente* :
- a) qu'il y a un lien direct entre utilisation de la terre, des sols, de l'eau, de la biodiversité et d'autres ressources naturelles, d'une part, et production alimentaire et pauvreté, de l'autre,
 - b) que la pauvreté touche les zones rurales, où un nombre croissant de grands exploitants agricoles ont du mal à survivre,
 - c) que pour régler le problème de la faim, il faut développer tant l'agriculture à petite échelle que l'agriculture à grande échelle, et mener des politiques efficaces axées sur l'une et l'autre,
 - d) que le secteur privé national et international a un rôle fondamental à jouer dans une agriculture respectueuse du climat et dans la sécurité alimentaire, la production, le traitement et la commercialisation des denrées alimentaires, ainsi que dans la mise au point et la mise en œuvre de nouvelles technologies, notamment des investissements écologiquement rentables et responsables,
 - e) que l'affectation de surfaces arables et boisées de plus en plus importantes à la production de biocarburants ajoute au déséquilibre croissant entre offre et demande de denrées alimentaires,
 - f) que la demande croissante de biocarburants, à l'échelon mondial, conjuguée au besoin plus pressant de terres, risque de se répercuter sur les terres marginales utilisées pour l'agriculture de subsistance par les pauvres dans les zones rurales,
 - g) que le développement durable des zones rurales doit porter d'abord sur la mise en place de réseaux sociaux, tels que les coopératives et les centres de diffusion des savoirs, où les gens peuvent acquérir des connaissances et des qualifications, les conjuguer et les transmettre aux générations suivantes,
- 5) *consciente* qu'agriculture, sécurité alimentaire, accroissement démographique et changements climatiques sont étroitement liés,
- 6) *considérant* que la gestion des ressources naturelles de la planète (sols, terres, forêts, faune, eau, énergie et air) doit devenir plus durable et que la consommation effrénée et l'épuisement des ressources naturelles doivent faire place au renouvellement (utilisation durable) et à la préservation, tout en cherchant à atteindre les objectifs de développement social et de développement économique durables,
- 7) *sachant* que les multiples problèmes que connaît la planète - changements climatiques, détérioration des écosystèmes, problèmes de sécurité alimentaire et crises économiques et financières - exigent une action intégrée, qui réponde aux urgences et comprenne également des stratégies à long terme pour un développement durable fondé sur l'idée que les pays doivent rechercher un développement qui couvre les besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs,
- 8) *soulignant* qu'il faut une approche intégrée et durable dans la gestion :
- a) des ressources naturelles;
 - b) de la production agricole; et
 - c) de l'évolution démographique,

- 9) *sachant aussi* que, pour mettre en œuvre une approche intégrée, la recherche, l'éducation et la bonne application des résultats de la recherche sont essentielles et qu'il faut associer les savoirs traditionnels et autochtones aux technologies modernes et aux connaissances les plus récentes en matière de production agricole durable, en particulier pour la production alimentaire et l'utilisation durable des ressources naturelles,
- 10) *rappelant* que la croissance de la population mondiale (à environ 9 milliards de personnes à l'horizon 2050) nécessitera une production alimentaire plus importante, et que les pénuries croissantes d'eau et d'énergie entravent cette production, ce qui alimente les migrations,
- 11) *rappelant aussi* que la croissance dans le secteur agricole, en particulier en matière de production alimentaire, demeure fondamentale pour atténuer la pauvreté, favoriser la croissance économique et assurer la pérennité de l'environnement,
- 12) *soulignant* qu'il est essentiel d'améliorer la productivité agricole (y compris l'utilisation de l'eau, l'intégration de la gestion des terres et de l'eau, et l'intensification de l'agriculture durable - en faisant plus avec moins) sans étendre les surfaces cultivées, et d'enrayer la dégradation environnementale (y compris l'appauvrissement de la biodiversité, la dégradation des sols et la désertification),
- 13) *estimant* qu'il faut impérativement créer les conditions requises et donner aux agriculteurs et aux habitants des zones rurales la possibilité et les moyens d'augmenter leur production alimentaire ou leurs revenus, de scolariser leurs enfants, d'accéder à un meilleur niveau de vie et de s'épanouir pleinement pour éviter des migrations à grande échelle, avec les risques importants qu'elles comportent pour la stabilité, la paix et la sécurité dans de nombreuses régions du monde,
- 14) *sachant* qu'il est essentiel que les pays mettent en commun leurs expériences et les technologies novatrices et qu'ils coopèrent à la formation et au développement des capacités humaines et techniques,
- 15) *convaincue* que les politiques de développement doivent se concentrer sur la mise en place de systèmes d'accès à l'eau et de transfert d'eau vers les régions qui souffrent de pénuries d'eau,
- 16) *consciente* que les technologies et les connaissances nécessaires sont en grande partie déjà disponibles, mais que leur diffusion à grande échelle et leur emploi constituent un véritable problème auquel il faut remédier,
- 17) *considérant* que les pays en développement, avec leurs populations croissantes et l'amélioration de leur niveau de vie, doivent être au centre de la relance agricole et rurale et que, pour nombre d'entre eux, il est des plus urgent d'enrayer voire d'inverser la dégradation des terres et la désertification,
- 18) *sachant* que nombre de pays en développement ont besoin d'urgence de donner une impulsion durable à la productivité agricole,
- 19) *consciente* que l'intensification de l'agriculture à des fins de sécurité alimentaire doit comprendre une riposte énergique aux grands changements environnementaux tels que la désertification, la dégradation des terres et les sécheresses,

- 20) *considérant* que l’Afrique et l’Asie en premier lieu devraient bénéficier d’une révolution verte durable, autrement dit d’une révolution de la production agricole pour que celle-ci soit économiquement viable, socialement équitable et durable au plan environnemental,
- 21) *considérant en outre* que cette révolution verte, en particulier en Afrique, doit être adaptée aux besoins inhérents aux différences de conditions agro-environnementales et de systèmes de culture,
- 22) *rappelant* le rôle majeur du secteur agricole qui devra nourrir une population mondiale de 9 milliards de personnes dans les prochaines décennies,
- 23) *rappelant en outre* qu’il faut révolutionner la façon de voir les choses et ne plus considérer l’agriculture comme une source de dégradation environnementale, mais comme un élément de la solution pour accroître la durabilité environnementale,
- 24) *consciente* que l’agriculture est au cœur de l’éradication de la pauvreté, du développement durable et, de plus en plus, des changements climatiques,
- 25) *soulignant* qu’il faut que les agriculteurs, petits et grands, créent des conditions favorables à une agriculture durable et au développement des zones rurales, ainsi qu’à l’élimination des causes structurelles de l’insécurité alimentaire,
- 26) *soulignant en outre* qu’il faut promouvoir un accès généralisé et sûr aux financements, en particulier pour les millions de petits exploitants agricoles, en se souciant de l’égalité des sexes et en tenant compte du rôle des femmes dans l’agriculture,
- 27) *convaincue* qu’il faut mettre en place des systèmes appropriés de baux fonciers pour les terrains privés et communautaires, afin de promouvoir une agriculture respectueuse du climat et d’améliorer l’accès aux terres, en particulier pour les petits exploitants,
- 28) *non moins convaincue* qu’il faut faire appel à tous les acteurs - autorités locales, société civile et partenaires du secteur privé - pour planifier et mettre en œuvre les différentes politiques et pratiques,
- 29) *soulignant* qu’il est important de créer des possibilités de dégager davantage de revenus en valorisant la chaîne de production et d’approvisionnement,
- 30) *considérant* que le secteur privé doit jouer un rôle central dans le développement de la production agricole, le renforcement des chaînes de valeur agricoles et l’évaluation du potentiel des nouvelles technologies, notamment des organismes génétiquement modifiés (OGM),
- 31) *considérant* que, pour promouvoir la soutenabilité, les modifications cisgéniques sont préférables aux modifications transgéniques,
- 32) *considérant en outre* que les investissements visant à relancer l’agriculture des pays en développement et à promouvoir le développement durable des zones rurales doit s’accompagner de ressources supplémentaires de toutes provenances - privées et publiques, internes et internationales,

- 33) *soulignant* qu'il faut un environnement favorable pour soutenir les investissements et les partenariats nationaux, régionaux et internationaux, les partenariats Nord-Sud et Sud-Sud, ainsi que les partenariats public-privé entre les différentes parties prenantes,
- 34) *convaincue* que les femmes jouent un rôle crucial et doivent faire partie de la solution,
- 35) *convaincue aussi* que les parlementaires et leurs électeurs, partout dans le monde, ainsi que les gouvernements, les acteurs du privé et les organismes nationaux et internationaux peuvent contribuer à sensibiliser davantage l'opinion publique à la relation étroite existant entre changements climatiques, sécurité alimentaire et agriculture,
- 36) *considérant* que les terres vouées à l'agriculture doivent être exploitées d'une façon durable s'accompagnant d'un emploi durable des autres ressources naturelles,
- 37) *considérant en outre* que la révolution verte ne portera ses fruits que si elle s'accompagne d'un ensemble cohérent de décisions politiques, notamment d'incitations financières à l'intention des petits agriculteurs, de politiques de communication et d'éducation et d'une réglementation visant à réformer la gestion des terres,
- 38) *notant* les Objectifs du Millénaire pour le développement, le Plan d'action s'y rapportant et les engagements qui y sont énoncés sur la lutte contre la pauvreté et la faim,
1. *invite* l'UIP, les parlementaires et les parlements à induire le changement en définissant une approche intégrée et durable de la gestion des ressources naturelles, de la production agricole et de l'évolution démographique;
 2. *encourage* les parlementaires et les parlements à faire appel à tous les acteurs - autorités régionales et locales, société civile et partenaires du secteur privé - pour planifier et mettre en œuvre des solutions;
 3. *appelle* les parlementaires à saluer le rôle crucial des femmes dans la mise en place d'une agriculture durable et à prendre des mesures d'appui, notamment en matière de législation, d'éducation, d'accès au microcrédit, à l'emprunt et autres, l'autonomisation des femmes étant essentielle pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable;
 4. *prie instamment* les parlementaires de veiller à ce que les discussions sur l'utilisation des terres et les acquisitions foncières continuent à figurer dans les programmes politiques nationaux et internationaux;
 5. *invite* les parlementaires à participer à l'élaboration de plans de développement régional et d'utilisation des terres fondés sur l'impératif d'économiser les terres agricoles;
 6. *engage* les parlements et parlementaires nationaux à encourager leurs gouvernements respectifs à prendre toutes les mesures nécessaires pour remettre en état les terres dégradées;

7. *invite* les parlementaires à appuyer les politiques et mesures décidées aux échelons national, régional et international, à améliorer la valorisation de l'eau dans l'agriculture, à promouvoir une gestion intégrée de l'eau et des terres et l'élaboration de technologies novatrices de valorisation de l'eau;
8. *appelle* les parlements et les parlementaires à élaborer des lois et à les harmoniser pour établir des normes uniformes sur la fabrication et l'utilisation des engrais, pesticides et produits biotechnologiques;
9. *prie instamment* parlements et parlementaires de renforcer les mécanismes législatifs en place sur la gestion durable des forêts, ou d'en créer, et d'interdire toute forme d'exploitation qui ne serait pas conforme aux cadres de référence imposant le reboisement et la reconstitution des zones forestières;
10. *appelle* les parlementaires à inclure, dans leur action, des mesures visant à enrayer l'appauvrissement de la biodiversité et à protéger la diversité génétique végétale et animale;
11. *invite* les parlementaires à défendre largement l'idée que le passage à une agriculture durable doit faire partie intégrante du développement durable;
12. *appelle* les parlementaires, en particulier ceux des pays en développement, à soutenir et à encourager les politiques de développement des zones rurales;
13. *encourage* les parlementaires des pays développés à exiger des processus de décision transparents, notamment l'établissement d'objectifs clairs en matière d'aide publique au développement;
14. *appelle* les parlementaires à soutenir des stratégies de croissance verte intégrant des politiques de développement agricole, de production alimentaire, de développement rural et d'utilisation durable des ressources naturelles;
15. *prie instamment* les parlementaires et les gouvernements de créer les conditions requises et de donner la possibilité et les moyens aux agriculteurs les plus vulnérables d'accéder à la terre, d'accroître leur production alimentaire, de participer à la mise en commun des connaissances, de scolariser leurs enfants et d'améliorer leur niveau de vie;
16. *appelle* les parlementaires à organiser, en coopération étroite avec des institutions scientifiques et organisations agricoles nationales, régionales et internationales, des conférences, séminaires et ateliers pour étudier, élaborer et favoriser les mesures de développement durable de l'agriculture, en particulier la gestion durable de la production alimentaire, des ressources naturelles et de l'évolution démographique;
17. *invite* l'UIP à examiner des rapports annuels sur les évolutions mondiales dans ces domaines lors de ses Assemblées.